

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Destination
les îles de paix
2019

en page 2

Tout sur le plan
de délestage

en page 5

Bob ou Bobette
à vos côtés

en page 9

Un parcours
complètement
maboule

en page 11

Yellowstone
comme si vous
y étiez!

en page 12

Féerie Genappoise 14-15-16 décembre

Découvrez le programme du Marché de Noël et du
Festival de Marionnettes «Genappe perd la boule»
en page 6



Les mérites sportifs
en page 12

Iles de Paix, campagne 2019



Du 11 au 17 janvier 2019

Comme chaque année, Iles de Paix fera rimer mi-janvier et solidarité. Quelque 40.000 bénévoles se mobiliseront du 11 au 17 janvier au profit de projets de développement que l'ONG mène auprès de milliers de familles d'agriculteurs en Afrique et d'Amérique du Sud. Partout, en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à cette belle cause en achetant des modules, bracelets, sacs en coton et essuies.

L'argent récolté au cours de cette 49^e campagne financera de nombreux programmes en matière d'agriculture familiale durable au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. Sur une population mondiale de 7,6 milliards, la sous-alimentation touche encore 821 millions de personnes. Deux tiers des personnes qui souffrent de la faim sont pourtant des paysans. Il est incontournable de soutenir ces familles d'agriculteurs pour répondre aux défis mondiaux de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et du respect de l'environnement.

L'objectif des programmes d'Iles de Paix est de diffuser des techniques simples, peu coûteuses, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement. L'ONG belge accompagne donc plus de 300 000 agriculteurs pour qu'ils puissent mieux nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie.

L'un des axes majeurs de ces interventions est la formation. Elle est symbolisée par la phrase fétiche de l'association «Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma

vie» et est au cœur du principe de selfhelp qui repose sur la capacité qu'ont les gens à prendre en main leur destin, à être les acteurs de leur propre développement. Les solutions sont toutes basées sur un savoir-faire local et expérimentées directement par les familles.

Ces formations permettent aux paysans d'augmenter leur production de façon significative et d'acquérir une importante autonomie. Ils peuvent aussi se lancer dans de nouvelles cultures afin de diversifier leur alimentation. De nombreux produits (fromage à base de soja, riz étuvé, couscous de fonio de qualité, grenadille, banane, mouton, volaille, etc.) sont désormais vendus avec succès au marché. Peu à peu, les familles prennent conscience qu'il est possible de vivre décemment dans des zones rurales et améliorent progressivement leurs exploitations et habitats.

Iles de Paix compte sur chacun de vous pour que sa 49^e campagne annuelle soit couronnée de succès. En réservant un accueil chaleureux à ses bénévoles et mieux encore, si le cœur vous en dit, en vous joignant à eux!

Renseignements

- Les sachets de modules à 6€, les essuies de vaisselle, les sacs en coton et les bracelets (par lot de trois) à 10€
- Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles: www.ilesdepaix.org - campagne@ilesdepaix.org - 085 23 02 54
- Vous pouvez aussi faire un don sur le compte BE97 0000 0000 4949, déduction fiscale dès 40€ par an.

Rejoignez notre équipe, devenez membre du SIG

Si, tout comme nous, vous souhaitez favoriser les activités locales, tisser les liens entre les habitants et participer à la promotion touristique de Genappe; son cadre verdoyant, ses producteurs locaux et ses artisans... Alors, n'hésitez plus et rejoignez notre équipe pour vous investir avec nous!

Le SIG - quésaco?

Le Syndicat d'Initiative de Genappe est une association sans but lucratif (a.s.b.l.) dont la mission est de promouvoir le développement du tourisme au sein de la commune de Genappe. Depuis sa création en 1982, nombreux ont été ceux qui, en tant que président, secrétaire, trésorier, administrateur, membre participant à l'Assemblée Générale et aux activités, et employés, ont contribué au développement des activités de promotion du tourisme à Genappe et de la mise en valeur des produits locaux.

Nos missions:

- L'organisation et la participation aux activités touristiques.
- Le développement du tourisme vert.
- L'entretien d'une quinzaine de circuits pédestres balisés.
- La mise en valeur des produits locaux.



Nous vous proposons de participer activement aux nombreuses activités du Syndicat d'Initiative de Genappe en devenant membre de l'a.s.b.l. Votre avis ne manquera certainement pas d'intérêt et nous sommes à l'écoute de tous les acteurs touristiques de la région. Notre but principal est de donner de Genappe une belle image dynamique.

Comment devenir membre effectif?

La cotisation annuelle est de 10 euros. Afin d'avoir le plaisir de vous accueillir à la prochaine Assemblée Générale, nous invitons à payer la cotisation de 10 euros sur le compte bancaire du Syndicat d'Initiative

de Genappe: BE04 7320 2506 2831 (en mentionnant: cotisation 2019, nom, prénom et adresse email ou téléphone) au plus tard le 31 janvier 2019. Vous pouvez également payer la cotisation en liquide en allant au bureau du Syndicat d'Initiative de Genappe.

Nous vous remercions de bien accueillir notre invitation à nous rejoindre pour promouvoir les qualités touristiques de Genappe!

Renseignements

Syndicat d'Initiative.
Rue de Bruxelles 38, 1470 Genappe
Permanence du mardi au samedi de 9h à 13h
Tel: 067/77.23.43
email: info@sigenappe.be

A nos choix!

Conférence gesticulée à Glabais

Chaque jour, dans tous les domaines de la vie (travail, consommation, amour, engagement, partage des richesses, climat), nous posons des choix. Que disent-ils de nous? Sont-ils libres ou non? Et si nous voulons cesser de perturber davantage le climat et instaurer une réelle justice sociale, quels choix serons-nous capables de poser? Oserons-nous apporter du sens à l'effondrement de notre société? Nous vous invitons à y réfléchir... et à en rire... en chansons!

Une conférence gesticulée suivie d'un débat. Elle sera présentée par Olivier Vermeulen et Thomas Prédour. Thomas Prédour a notamment été directeur de deux centres culturels, et conseiller de deux ministres de la culture. Aujourd'hui, il initie et accompagne des actions sociales, artistiques et culturelles variées. Il a créé une autre conférence gesticulée: «Le choix, quel travail!». Olivier Vermeulen est ingénieur



civil de formation. A la fin de ses études, il découvre l'impact des limites énergétiques sur notre modèle économique et s'engage dans diverses associations. Aujourd'hui, il donne des formations en lien avec le climat, l'énergie et l'économie et est actif dans plusieurs luttes sociales. Il présente une autre conférence gesticulée: «Ça

chauffe... Au travail!».

Renseignements

Mercredi 12 décembre, à 20h, salle communale de Glabais, avenue Eugène Philippe 1a.
PAF libre: à la sortie chaque participant donne ce qu'il peut, ce qu'il veut. Réservations au 0472/07.07.17 www.genappe-ensemble.be



Maison de l'emploi : validation des compétences, vos compétences ont de la valeur!

Vous faites partie des personnes qui ont appris «sur le tas»? Vous avez des compétences mais pas de titre scolaire? Bref, vous avez de réelles capacités professionnelles mais elles ne sont pas reconnues?

C'est à vous que s'adresse le dispositif de validation des compétences! En effet, ce dispositif vous permet de faire reconnaître vos compétences de façon officielle, en délivrant des Titres de compétences. Pour obtenir un tel Titre, vous devrez faire la démonstration de votre maîtrise des gestes du métier en passant un test pratique en situation professionnelle dans l'un des centres agréés.

C'est simple, gratuit et gratifiant!

Un Titre de compétence vous per-

mettra de:

- trouver un travail plus rapidement et plus facilement;
- disposer d'un document officiel prouvant votre capacité à exercer un métier;
- alléger votre parcours de formation en obtenant des dispenses.

Valider vos compétences, une démarche simple!

Vous déterminez le métier et le(s) Titre(s) de compétence qui correspondent à votre expérience et vous prenez contact avec le centre de validation qui vous convient.

Suite à une phase d'information et de guidance, vous passez un test pratique. Ici pas de théorie: l'épreuve est une mise en situation professionnelle et est évaluée

par des gens de terrain qui comprennent votre métier.

Si le test est réussi, vous recevrez un Titre de compétence. Les Titres de compétence sont déjà disponibles pour de nombreux métiers.

La Maison de l'Emploi de Genappe sera bien ouverte tout ce mois de décembre exceptés les 25 et 26 décembre. Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année.

Renseignements

Maison de l'emploi de Genappe - Espace 2000, 7a - 1470 Genappe
067/41.17.20
maisondelemploi.genappe@forem.be
Nos horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 13h à 16h.



Renouvellement de la commission mixte agriculture

Soucieux de préserver la ruralité du territoire qui est, à Genappe, aussi marquée par une forte présence de terres agricoles, le Conseil communal avait souhaité, en 2012, mettre sur pied une commission agriculture composée non seulement de représentants politiques mais aussi des acteurs de terrain que sont les agriculteurs.

La commission a notamment pour objectif:

- de créer un réseau d'échange entre les acteurs locaux de l'agriculture;
- de créer un réseau d'information et d'échange entre la commune et le monde agricole;
- de mettre en valeur les produits locaux et de favoriser les circuits courts de production;
- de faire découvrir ou redécouvrir le monde agricole local aux citoyens de Genappe.

A ces fins, des réunions communes ont été organisées avec la commission sentiers pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les différents acteurs, des échanges ont eu lieu sur les pratiques agricoles notamment en matière de pulvérisation de produits

phytosanitaires et de lutte contre les coulées boueuses. A l'initiative de la commission, des conférences thématiques, une semaine de l'environnement et des voyages «partage d'expérience» ont également été organisés.

La dernière réalisation en date est le code de bonne entente rurale qui a pour objectif de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs dans nos campagnes. Le document, actuellement en cours d'illustration, sera sans doute imprimé dans le courant de l'année 2019.

Bref, ça bouge dans la commission. En terme de temps, une réunion est organisée tous les 2 ou 3 mois. Une participation aux événements organisés par la commission est également demandée.

Vous souhaitez des informations complémentaires?

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Bury au 0477/46.72.14. Déposez votre candidature avant le 15 janvier 2019 soit par mail à l'adresse suivante: stephanie.bury@genappe.be soit par courrier, à l'attention du Collège communal-Espace 2000, 3 à 1470 Genappe.





**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

Travail sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



Jonathan Vanderlinck

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



Le mot du Bourgmestre

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau Collège entré en fonction ce lundi 3 décembre lors de l'installation du Conseil communal, issu des élections du 14 octobre. Les conseillers communaux et les membres du Collège y ont prêtés serment.

Les axes et les orientations politiques choisis seront présentés lors de la séance du 29 janvier en même temps que le budget 2019.

En cette fin d'années 2018, Genappe a revêtu son habit d'hiver. Les arbres se dénudent, les sapins de Noël et les décorations lumineuses font leur apparition.

Les fêtes de fin d'années approchent à grands pas. Je vous invite à venir vivre un week-end féérique ces 14, 15 et 16 décembre à l'occasion des festivités de « Genappe perd la boule », au travers du festival de marionnettes, du marché de Noël et d'une série d'animations, organisées et financées par la Ville de Genappe.

Pour la 5ième édition, cet événement vous proposera 3 jours de réjouissances en famille, avec un superbe programme pour petits et grands que vous trouverez aux pages 6 et 7 de ce journal.

Ces féeries genapiennes nous donneront un avant-gout de l'ambiance magique qui entoure Noël et la période de fin d'année. Je vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes entourés de vos proches et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2019.

Les fêtes de Noël seront immédiatement suivies par la remise des mérites sportifs et le traditionnel spectacle d'artistes et de virtuoses accomplis.

Gérard Couronné
Bourgmestre

L'Administration communale sera fermée à l'occasion des fêtes de fin d'année, les mardi 25 et mercredi 26 décembre, ainsi que les mardi 1^{er} et mercredi 2 janvier 2019. Mes permanences des jeudis 27/12, et 3/01 ainsi que les samedis 29/12 et 5/1 sont supprimées. Elles reprendront le jeudi 10/1.



Plaine de vacances



Recherche d'animateurs

La Ville recrute des animateurs pour ses plaines de vacances de printemps et d'été 2019.

Tu souhaites animer un groupe d'enfants... et tu as une formation en animation! Envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Animateur(trice): être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation

Les périodes:

Plaine de printemps: du 8 avril au 19 avril

Plaine d'été: du 1^{er} juillet au 12 juillet - du 15 juillet au 26 juillet - du 29 juillet au 16 août.

Les barèmes:

Animateur breveté ou assimilé: 60€/jour
Animateur en formation: 50€/jour

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter:

Benoît Huts: 0474/ 79.76.96
benoit.huts@genappe.be
Chantal Sablon: 067/79.42.44
chantal.sablon@genappe.be

Formation d'animateur jeunesse

Intéressé par une formation d'animateur-animateur de jeunesse permettant l'obtention du Brevet d'animateur-animateur de centres de vacances homologué par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles?

Déroulement de la formation :

Le premier module

Le module A (5 jours résidentiels) est centré sur la vie en groupe et la place de chacun, «l'enfant qui est en nous» et le sens des activités.

Le deuxième module

Le module B (5 jours résidentiels) est centré sur la fonction, les rôles de l'animateur et le projet d'animation en lien avec le rythme et les besoins des enfants. Le stage pratique se déroule chez nous, dans nos plaines de vacances.

Le week-end d'évaluation

(2 Jours résidentiels) permet de réviser le stage pratique et d'analyser les effets de ses animations.

Le troisième module

module C (5 jours résidentiels) permet d'approfondir les contenus en tenant compte de l'expérience des participants. Il comporte également l'évaluation finale de la formation.

Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, souhaitant animer dans les plaines de vacances, camp ou séjours de vacances. La Ville vous soutient dans votre démarche! Elle s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et vous propose d'effectuer vos stages pratiques durant les plaines qu'elle organise.

Le prochain module de formation se déroulera durant les congés de Carnaval 2019.

Renseignements et inscription:

Service Affaires Générales:
Chantal Sablon au 067/79.42.46

De thème en thème...

L'eau... Le fil conducteur d'une année à l'école communale de Baisy-Thy. En 2017-2018, les enfants ont pu découvrir diverses expériences et ateliers sur le thème de l'eau en passant par le voyage de la petite goutte d'eau, les différents états et propriétés de l'eau, l'eau dans la vie de tous les jours, les bonnes attitudes à adopter, la construction de maquette, de la rivière à la mer, découverte de techniques artistiques utilisant l'eau. Les enfants de maternelle ont pu assister à l'animation «Calico Jack» le pirate à la recherche de son bateau, une série d'énigme sur les habitants des rivières et de la mer, animé par planète mêmes. Ce fut également l'occasion de sensibiliser les petits et les grands à préserver cette ressource essentielle. Des sorties ont été organisées au musée de Chaudfontaine, les 6^{es} ont pu vivre des expériences qui

permettent de purifier l'eau, les explications sur les stations de purification... Au musée de l'eau et de la fontaine à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les plus jeunes ont découvert la musique aquatique. Le projet a mené à une exposition de fin d'année réunissant la section maternelle et primaire ainsi qu'à la mise en place d'une fancy-fair pétillante! Suite à ce projet, nos élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e primaire auront l'honneur de participer au

spectacle «Cumulus» proposé par la société Sodexo.

Cette année a démarré sous le signe de la créativité: le projet: L'ART! De la classe d'accueil à la 6^e primaire, les enfants participeront à des activités autour du thème collectif: calendrier, ateliers, visites d'intervenants,...

Une exposition a sonné le coup d'envoi du thème ce 24 octobre 2018 en maternelle....Vive les artistes!



Le numérique au service des apprentissages dans nos écoles...



En juin 2018, les écoles communales de Bousval, Ways et Loupoigne ont été informées que leur projet numérique était lauréat de l'appel à projet organisé par la Région wallonne.

La mise en place de ce projet comprend un accompagnement technique et pédagogique pour les

équipes éducatives.

«L'actu de nos lous'TIC en quelques clics» consistera en la création et la diffusion d'un journal numérique de la vie de l'école.

Le programme «Book Creator» sera découvert progressivement: insertion d'une photo, d'une vidéo, rédaction d'un écrit journalistique

via le traitement de texte, mise en page de celui-ci, diffusion du journal auprès des familles de l'école.

Cette année scolaire, nos écoles bénéficieront donc d'un matériel informatique: PC hybrides, ordinateurs portables, WIFI, tableau blanc interactif.

Ce matériel sera également exploité dans d'autres domaines d'apprentissage:

- Le logiciel «Multi Tables» permet aux enfants de jongler avec les tables de multiplication lors de défis variés via les ordinateurs et tablettes.
- L'application «Plickers» permet de réaliser, de manière instantanée, des QCM où tous les enfants sont actifs en même temps. Elle favorise également les échanges d'idées entre les élèves.

Ces différentes innovations pédagogiques permettront à tous élèves d'accéder et de s'initier aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de développer de nouvelles compétences spécifiques à leur utilisation.

Le Conseil Communal des Enfants

Le nouveau conseil est en place!

Le mois d'octobre fut assez chargé et riche en émotion à Genappe! Et pour cause: des élections communales et provinciales chez les adultes...mais également chez les enfants!

C'est en septembre que l'Aide en Milieu Ouvert Tempo a réalisé une animation dans les classes de 5^e et 6^e de l'entité afin d'expliquer le système électoral belge et son fonctionnement mais également inviter les enfants à devenir membre du Conseil Communal des Enfants de Genappe.

L'objectif? Leur permettre de représenter les 9 écoles présentes sur l'entité, de construire et mener à bien des projets, d'offrir un regard jeune et neuf à l'entité et de devenir citoyen actif de la commune.

Et quel succès! Nous avons pu constater que les jeunes de Genappe sont remplis de dynamisme, d'énergie et ont des idées pleines à la tête! Des élections ont donc été réalisées au sein de chaque école afin de créer un nouveau conseil et nos élus ont prêté serment ce 15 novembre 2018. Que vont-ils donc nous réserver pour cette année?





Toitures-pignons
Charpentes
Zingueries
Plates-formes Epson, Derbigum, Zinc
Isolations
Maçonneries
Menuiseries int. & ext.
Aménagements de greniers

0475/730.652
toituresvanbelle@gmail.com
www.toituresvanbelle.be
1470 GENAPPE

— COURS —

COUNTRY DANCE

Professeur de danses country depuis plus de 7 ans, Yvette Demoulin vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/11.06.52





ÉNERGIE

Tout savoir sur le plan de délestage

On en parle souvent dans les médias: la production d'électricité est diminuée en Belgique et on dépend donc largement des importations d'électricité de nos voisins pour assurer notre approvisionnement. Dans ces conditions, les autorités n'excluent pas un délestage et demandent de nous y préparer.

Un délestage, c'est une coupure d'électricité programmée plusieurs jours à l'avance, qui concerne une zone géographique bien précise, et qui se passe, le jour J, de 17h00 à 20h00.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est impossible de savoir si nous serons concernés ou pas par ce délestage, mais il vaut toujours mieux s'informer et s'y préparer.

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler quelques conseils pour limiter notre consommation d'électricité.

Évitez les gaspillages et diminuez votre consommation

- Éteignez l'éclairage inutile.
- Baissez vos thermostats et enfiler un pull.
- Débranchez les appareils électriques en veille.
- Utilisez fer à repasser, lave-linge, sèche-linge, cuisinière électrique, micro-ondes, lave-vaisselle, aspirateur, seulement si c'est indispensable. Utilisez ces appareils de préférence après 22h00.
- Incitez vos amis à faire de même.

Quand une coupure d'électricité est prévue pour plusieurs heures

- Chargez votre GSM (mais gardez à l'esprit que les réseaux de téléphonie mobile et fixe peuvent être perturbés durant une panne électrique).
- Préparez un kit d'urgence: radio à piles, lampe torche électrique et bougies ou bougies chauffe-plats (placez-les de préférence dans un photophore), médicaments, couvertures, vêtements chauds,...
- Prévoyez de la nourriture à consommer froide et des bouteilles thermos d'eau chaude (p.ex. pour les biberons des jeunes enfants).

- Gardez votre congélateur fermé (3 à 4h de coupure d'électricité ne suffisent pas à décongeler les aliments) et conservez-y un sac à glaçons qui vous servira d'indicateur de contrôle après une coupure d'électricité.
- Prévenez vos proches et vos voisins vulnérables.
- Le jour de la coupure annoncée, si un membre de votre famille doit disposer de matériel médical électrique spécifique, conduisez-le au lieu d'accueil le plus proche prévu à cet effet (renseignements disponibles auprès de son médecin traitant ou de l'administration communale).

Attention!

L'installation et l'utilisation d'un groupe électrogène de secours doivent se faire selon certaines règles de sécurité. Plus le groupe est puissant, plus les risques sont élevés. Demandez conseil à un professionnel ou suivez nos recommandations en la matière.

Que faire pendant une coupure d'électricité annoncée? Quelques conseils pour mieux vivre une coupure d'électricité

- Débranchez les appareils électriques sensibles (TV, ordinateur) pour éviter les dégâts dus à une surtension au rallumage.
- Pour les mêmes raisons, réglez le thermostat de votre chaudière sur le minimum.
- Limitez vos déplacements en voiture.
- Restez à l'écoute des médias (via un radio à piles ou votre autoradio).
- Préférez les lampes torches (ou des bougies chauffe-plats) aux bougies.
- Placez les bougies (ou des bougies chauffe-plats) dans un support approprié et sur une surface incombustible. Ne les laissez jamais sans surveillance et éteignez-les avant d'aller vous coucher.
- Évitez d'ouvrir inutilement votre frigo ou votre congélateur.
- Téléphonnez seulement en cas de réelle nécessité pour ne pas saturer le réseau (lors d'une coupure

de courant, le trafic téléphonique peut subir des dérangements). Utilisez à cette fin votre GSM et préférez les SMS aux appels vocaux.

- Fermez portes et fenêtres pour conserver la chaleur de vos pièces.
- Si vous vous chauffez au gaz, au pétrole, au charbon ou au bois, gardez une aération de la pièce suffisante pour éviter les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.
- Gardez un interrupteur en position «allumé» pour savoir quand le courant sera rétabli.

Que faire après une coupure d'électricité?

Une fois le courant rétabli, tenez compte des conseils suivants.

- Afin d'éviter tout risque de nouvelle coupure, n'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps. Laissez le système électrique se stabiliser. Vous éviterez ainsi une surcharge.
- Vérifiez l'état de la nourriture dans les réfrigérateurs et congélateurs. Si vous suspectez une détérioration, jetez-la! Il en va de votre santé!
- Par mesure de contrôle, placez un sac à glaçons ou congélateur. Si les glaçons ont fondu puis gelé à nouveau, le risque est grand que la nourriture soit avariée.
- Sachez que des aliments peuvent demeurer congelés pendant 24 voire 36 heures si la porte du congélateur est restée fermée. Dans ce cas, vous pouvez encore consommer la nourriture sans

danger.

- Si durant la coupure de courant, vous avez utilisé votre kit d'urgence (voir conseil «que faire avant une coupure d'électricité»), veillez à le compléter en prévision d'une nouvelle situation d'urgence.
- Prenez des nouvelles de vos proches et de vos voisins vulnérables.

Attention!

Si vous disposez d'un générateur de secours, vous devez cesser de le faire fonctionner quand le courant se rétablit. Débranchez-le afin d'éviter un court-circuit.

Délestage ou pas?

S'il doit y avoir un délestage cet hiver, cela peut concerner une partie de la commune et pas tout le territoire, voire même certaines rues et pas d'autres. La Belgique

est divisée en zones, numérotées de 1 à 8. Les zones 8 seront les premières à être délestées et les zones 1 seront les dernières. Genappe est située dans une zone 1, donc, nous ne sommes a priori pas concernés par un délestage. Néanmoins, selon l'état du réseau le jour du délestage, il n'est pas impossible que certaines rues soient délestées, même dans une zone 1.

Pour savoir si on est concerné par un délestage annoncé, vous pouvez consulter le site internet du gestionnaire de réseau, l'intercommunale Orès: www.ores.be

Orès présente un module de recherche qui vous permet de savoir si votre rue est concernée par un éventuel délestage et un module d'appel par SMS qui vous permet, en encodant votre numéro de compteur, d'être prévenu personnellement si un délestage est prévu vous concernant.



Handicontact

Le Centre d'Aptitude à la Conduite et à l'Adaptation du Véhicule (CARA)

Ce mois-ci, nous abordons le Centre d'Aptitude à la Conduite et à l'Adaptation du Véhicule.

Ce centre est un département de VIAS (ex-IBSR). Il évalue l'aptitude à la conduite des personnes présentant une diminution de leurs capacités fonctionnelles qui peut influencer la conduite en toute sécurité d'un véhicule à moteur. Les examens du CARA sont gratuits.

Les capacités fonctionnelles comprennent notamment, mais sans s'y limiter, à la vue, l'ouïe, l'expression orale, l'odorat, le toucher, la mobilité, la préhension, la manipulation et la communication.

Le CARA ne délivre pas de permis de conduire mais des attestations d'aptitude à la conduite.

Conditions

Vous êtes demandeur d'un permis et:

- vous pensez que votre condition physique ne répond pas aux critères médicaux ou
- vous souffrez d'un trouble fonctionnel qui peut entraîner des difficultés lors de la conduite d'un véhicule à moteur (cyclomoteur, moto, quad, auto, camionnette, tracteur ...) ou
- vous êtes en possession d'un permis de conduire à validité limitée et désirez prolonger sa durée de validité ou
- vous êtes envoyé au CARA par les autorités, un médecin examinateur, une compagnie d'assurances ou autre.

Dans chacun de ces cas, le CARA déterminera si vous êtes apte à conduire un véhicule, moyennant éventuellement certaines adaptations, conditions ou limita-

tions (port de lunettes obligatoire, conduite uniquement autorisée en plein jour, vitesse limitée...)

Comment?

Pour introduire une demande auprès du CARA, vous devez compléter un formulaire disponible via le centre. Vous devez remplir une partie («informations administratives») et une partie «déclaration personnelle» avec votre médecin.

Dès réception des documents, le CARA vous proposera un rendez-vous.

Si le bilan est positif, le CARA vous délivrera une attestation d'aptitude à la conduite qui est nécessaire pour:

- obtenir un permis de conduire provisoire;
- conserver votre permis actuel;
- adapter votre permis;
- récupérer votre permis;
- ou prolonger la validité de votre permis.

Les conditions ou limitations à la conduite signalées par le CARA dans leur attestation devront être indiquées sur le permis de conduire.

À savoir

Les demandeurs ou propriétaires d'un permis de conduire, atteints d'une diminution de leurs capacités fonctionnelles, qui ne se présentent pas au CARA afin de faire évaluer leur aptitude à la conduite risquent une peine d'emprisonnement et une amende. Une décision du juge peut également les interdire de conduire.

Les personnes déclarées aptes à la conduite sous certaines conditions et restrictions et qui ne font pas adapter leur permis risquent les mêmes peines.

Si vous roulez avec un permis non adapté, c'est comme si vous roulez

sans permis.

En cas d'accident où votre responsabilité est engagée, la compagnie d'assurances peut exiger le remboursement total ou partiel des dédommagements versés à la victime.

De plus, le CARA met gratuitement des véhicules d'écologie adaptés à la disposition des auto-écoles pour permettre aux personnes handicapées d'obtenir un permis de conduire ou de se familiariser avec la nouvelle façon de conduire.

Ces véhicules d'écologie peuvent être adaptés et se composent de voitures avec boîte de vitesses manuelle, boîte de vitesses automatique ou direction assistée ainsi qu'un camion d'écologie adapté.

Le CARA donne également des conseils concernant la transformation de votre véhicule:

- les aspects ergonomiques des adaptations;
- le transport, tant du passager que du conducteur, dans un siège-auto qui n'est pas d'origine (tel un fauteuil roulant);
- l'embarquement du fauteuil roulant;
- le port de la ceinture.

Les adaptations du poste de conduite et les transformations du véhicule peuvent, sous certaines conditions, faire l'objet d'une intervention financière de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)-branche Handicap.

Qui contacter?

Vous pouvez contacter le Centre situé Chaussée de Haecht, 1405 à 1130 Bruxelles au 02/244.15.52 ou via mail à l'adresse cara@vias.be Pour plus d'informations, votre agent handicontact à la Ville Justine Servais, 067/79.42.39 ou justine.servais@genappe.be

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
0475/33.11.81
L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale

Les 14-15-16 décembre sur la Grand-Place

Genappe perd la boule

La Ville de Genappe et l'échevinat de la Culture vous invitent à vivre la féerie Genappoise au travers du festival international déjanté de Marionnettes et de théâtre d'Objet « Genappe perd la boule », du marché de Noël, et de toute une série d'animations. Pour cette cinquième édition, une nouveauté se présente... Le Centre culturel, le Syndicat d'initiative et le Cercle d'histoire vous proposent une balade insolite au cœur de Genappe à la découverte du patrimoine historique et artistique de Genappe ! Suivez le guide !



Le marché de Noël

Vendredi de 18h à 24h, samedi de 11h à 23h, dimanche de 11h à 21h.

Genappe perd la boule, c'est aussi l'occasion de préparer les réveillons grâce à des cadeaux originaux, aux produits de terroir et autres délices proposés dans des chalets typiques. Le Père Noël sera présent tous les jours et fera sa grande apparition le dimanche à 18h30 sur son traîneau illuminé, tandis que la Belle et la Bête vous invitent à venir découvrir leur palais enchanté. Un endroit magique à découvrir ! Informations sur www.fetesagenappe.be, par mail à jerome@fetesagenappe.be ou par téléphone au 0497/32.12.30.

Le concert de Noël

L'ensemble « Chœurs, Joie et Amitié » de Baisy-Thy vous convie au traditionnel concert de Noël qui se tiendra dans l'église de Genappe, au profit du Télévie.
Samedi 14h30 - Entrée : 5€

Le concert Gospel

La chorale « By Faith » et la Chorale du centre à Jumet présentent un concert gospel à l'église de Genappe au profit du projet « Les Triplés d'Haïti ». - Dimanche à 17h - entrée libre

Le Père Noël

Il arriva comme chaque année sur son traîneau illuminé dimanche vers 18h30 et ceci pour le bonheur des petits et des grands.

Le jeu de piste

L'AMO Tempo, service d'aide en milieu ouvert, a le plaisir de vous convier à son jeu de piste « photos » ce samedi 15/12 et dimanche 16/12, de 14h à 17h. Venez nous retrouver au n°14 de la Rue de Bruxelles (Maison des Jeunes Bug-1) pour résoudre les énigmes que Père Noël vous a concoctées. Un parcours sympa, dans le centre de Genappe, à découvrir pour petits et grands !

Une balade insolite au cœur de Genappe

Suivez le guide et partez à la découverte du patrimoine historique et artistique de Genappe ! Le Centre culturel, le Syndicat d'Initiative et le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe vous ont concocté une balade insolite à travers le centre-ville, animée par une guide un peu loufoque qui vous racontera des histoires de maisons, d'église et d'artistes, saupoudrées d'anecdotes... La balade se clôturera par une dégustation de produits locaux sur le marché de Noël. Départ du chalet du Syndicat d'Initiative le samedi le 15 décembre à 15h30, dimanche 16 décembre à 14h et 16h. Inscription indispensable au bureau du Syndicat d'Initiative : info@sigenappe.be 067/77.23.43 (avant le 12 décembre).
3€ adultes - gratuit pour les enfants.



Et le parcours d'artistes

En dehors des visites guidées, le samedi 15 et le dimanche 16 décembre, de 14h à 18h, promenez-vous librement à travers six lieux du centre-ville dédiés à la création ! Cachés au détour d'une ruelle ou derrière une vitrine devant laquelle vous ne vous êtes peut-être jamais arrêté, ces ateliers abritent l'art sous toutes ses formes... Initiation aux techniques artistiques, marchés de créateurs dans les différents lieux, expositions d'artistes, bulles et vin chaud... Découvrez les trois Vitr'In de Genappe, les artistes et les œuvres qui habillent leurs murs, ainsi que trois ateliers d'artistes genappiens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence ! Gratuit. Parcours complet en page 10 ou sur le site du Centre culturel : www.cccgenappe.be

Réservations et vente des tickets

Préventes à partir du 28 novembre
au Centre Culturel : 067/77.16.27
Ventes sur place à partir
du vendredi 14 décembre à 16h

Tarifs en prévente

Tarif avantageux en prévente et en payant avec notre monnaie locale (www.letalent.be).

- 4 talents ou 5€ pour les spectacles suivants : Dal vivo, Le pique-nique, et Les 7 Nains, Envahisseurs, Room Service
- 6 talents ou 7€ pour les spectacles suivants : Poli Dégaine, Hulul
- 7 talents ou 8€ pour le spectacle du soir : Tria Fata

Tarif sur place

- 5€ pour les spectacles suivants : Dal Vivo, Le pique-nique, et Les 7 Nains, Envahisseurs, Room Service
- 7€ pour les spectacles suivants : Poli Dégaine, Hulul
- 8€ pour le spectacle du soir : Tria Fata
- 2€ pour le manège Titanos et Trip Tout Petit (pas de prévente)
- gratuit : Les Bambous

Âges recommandés

Tous les spectacles se dégustent adultes/parents et enfants réunis. Veuillez cependant respecter l'âge minimum indiqué. Pour le confort de tous, nous nous réservons le droit de refuser l'entrée aux enfants n'ayant pas l'âge requis !

* Pour disposer de talents, se rendre au magasin de jouets « Les choses chouettes », rue de Bruxelles, 60 b3 à Genappe, ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.



La féerie Genappoise est organisée par le collège de la Ville de Genappe, coordonnée par l'échevinat de la Culture, en collaboration avec le Tof Théâtre, le Comité des Fêtes et le Centre Culturel de Genappe. Le festival « Genappe perd la boule » est organisé par le Tof Théâtre avec le soutien financier de Latitude 50, Pôle Arts du Cirque et de la Rue, Pacage, Le Café de la Lanterne et les Centres Culturels de Genappe, Braine l'Alleud, Waterloo et du Brabant wallon. Ce programme qui bénéficie du soutien financier de la Ville et du CPAS de Genappe, de la Province du Brabant-Wallon, du Tof Théâtre, du Centre Culturel de Genappe, est organisé en partenariat avec le Comité des fêtes de Genappe, l'AMO Tempo, Les Ateliers du Léz'Arts, l'APEC, le Syndicat d'Initiative, le CCBW et les Tournées Art et Vie.



Programme du festival

LES SPECTACLES

Dal Vivo!

Flop (France)
À partir de 3 ans - 35 min
Salle St-Martin
Samedi à 14h et 18h
Dimanche à 14h et 16h30

Flop, magicien de l'ombre et de la matière, peint en direct des tableaux éphémères avec la lumière. Alors que nous sommes souvent saturés d'écrans de toutes sortes, Flop crée des images fragiles et simples qui invitent à la rêverie.

Une expérience contemplative, sensible, poétique et belle !

Et les 7 Nains

Théâtre Magnetic (Belgique)
À partir de 6 ans - 35 min
Au 38, Carrefour culturel
Dimanche à 14h et 16h



Être belle c'est bien, mais être trop belle suscite la jalousie. Pour ne pas risquer sa vie, Blanche-Neige va devoir se cacher dans la forêt où elle trouvera des alliés de taille, enfin de petite taille !

Rappelez-vous en 2015, le Théâtre Magnetic vous servait sa version carnivore et désopilante des « 3 Petits Cochons »...

Envahisseurs

Compagnie Bakelite (France)
À partir de 6 ans - 25 min
23, rue de Charleroi
Samedi à 14h45, 16h et 18h
Dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30

Sommes-nous seuls dans l'univers ? Et bien non ! Les petits hommes verts débarquent sur notre planète. Vous voulez voir le début de la fin du monde ? Alors, venez !

Après « La Caravane de l'Horreur », la Bak' est de retour avec son nouvel OVNI !

Poli Dégaine

Compagnie La Pendue (France)
À partir de 7 ans - 55 min
Au MONTY
Samedi à 15h30
Dimanche à 15h30 et 17h30

Deux marionnettistes en cavale trimbalent une arme d'hilarité massive : ils dégagent la marionnette la plus célèbre du monde...

Une nouvelle version de Polichinelle déclenchant des rafales d'éclats de rire qui ravagent sans distinction les enfants comme les adultes !

Tria Fata

Compagnie La Pendue (France)
À partir de 10 ans - 55 min
Au MONTY
Vendredi à 20h30
Samedi à 19h30



Une vieille dame aux prises avec la Mort entend bien retarder l'échéance finale, elle entame, des négociations avec la Grande Faucheuse...

Rares sont les spectacles qui réunissent autant d'ingrédients : à la fois magique, virtuose, poétique et burlesque, ce spectacle d'une incroyable puissance émotionnelle réjouira les amoureux de la marionnette et enthousiasmera les autres !

Hulul

Théâtre du Papyrus (Belgique)
À partir de 4 ans - 45 min + 15 min
Salle Polyvalente, Espace 2000
Samedi et Dimanche à 11h30 et 16h

Hulul, le hibou, Hulul, le solitaire, n'est jamais aussi heureux que lorsqu'il a des invités. Installez-vous dans le creux de son arbre et voyez comment l'hiver fut son invité un soir de vent et de froidure, comment follement il essaya d'être en même temps à l'étage et au rez-de-chaussée et comment il trouva la recette du thé aux larmes...

Souvenez-vous « Le petit peuple de la brume » en 2016...



Le Pique Nique

Les Karyatides (Belgique)
À partir de 5 ans - 25 min
Au 38, Carrefour Culturel
Samedi à 14h et 17h



Il est roi, elle est reine, ils sont géants. Pour tromper l'ennui dû à leur rang, ils s'en vont pique-niquer sur leurs terres...

Une libre adaptation des aventures de « Gargantua et Pantagruel », truculente, poétique et traitée à la sauce du théâtre d'objet. Rabelais risque fort de se retourner dans sa tombe !

Room Service

Cie. O Quel Dommage (Belgique)
À partir de 5 ans - 25 min
Grand-Place (Chapiteau)
Samedi à 14h, 15h, 16h30 et 18h
Dimanche à 14h, 15h, 16h et 17h

Une cuillère pour maman, une cuillère pour papa... ou pas ! Un bébé subit les caprices incohérents d'une mère épuisée et dépassée.

Farce, décalage et humour féroce garantis, Françoise Dolto peut aller se rhabiller !

LES ANIMATIONS

KluG

Morgan Euzenat (France)
Tout public
Samedi et dimanche
Déambulation de 14h30 à 18h30

Un être mécanique, drôle de bestiole aux yeux dotés de paupières en métal, déambule au hasard des rencontres. Mais est-ce vraiment une machine ?

KluG explorera le marché de Noël, préparez-vous à le rencontrer au détour d'une ruelle !

Trip Tout Petit

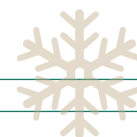
Audrey Dero & Griet Herssens (Belgique)
À partir de 4 ans
15 min par groupe de 1 à 4 pers
Rue de Bruxelles (Chapiteau)
Samedi de 13h30 à 15h30 et de 17h à 19h
Dimanche de 13h30 à 15h30 et de 16h30 à 18h30

Installée dans un transat à bord d'une coquille de noix, cette agence de voyages visuels vous propose des mini-trips intimes.

Les deux hôtes de ce théâtre de papier seront là pour vous aider à choisir votre destination avant de vous faire décoller !

Carrousel Titanos

Cie. Titanos (France)
À partir de 2 ans
Grand Place
Samedi de 14h à 18h
Dimanche de 14h30 à 18h30



Un carrousel délicieusement récup-rétro, drôle et décalé qui porte un coup fatal à l'image figée du manège...

Cela faisait très longtemps que nous rêvions d'inviter ce superbe manège, le voilà enfin à Genappe !

Le Bambou est dans la place

Patrimoine à roulettes (Belgique)
Rue de Bruxelles
Samedi et dimanche de 14h à 18h

Au début il y a un bouquet de bambous comme un énorme mikado... Et puis il y a le public qui est invité à bâtir une méga-construction qui envahira petit à petit la rue de Bruxelles.

Simple, ludique, participatif et créatif !





Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 20 NOVEMBRE 2018

Affaires générales

- Le conseil communal a approuvé les points inscrits à l'ordre du jour des intercommunales suivantes auxquelles la Ville est associée: Orès Assets, In BW, IPFBW, IMIO, Bataille de Waterloo 1815. En ce qui concerne l'ISBW, le conseil communal n'a pas pris de décision et laisse ses 5 délégués se prononcer en assemblée générale.
- Le conseil communal a approuvé la dernière modification budgétaire du CPAS et le budget 2019 du CPAS. La dotation communale au CPAS s'élève à 1.453.510,00€.
- Le conseil communal a approuvé les termes d'un appel à candidatures pour un emploi de directeur/directrice d'une école fondamentale, dans un remplacement de plus de 15 semaines. L'appel est fait aux candidats internes et externes.
- Le conseil communal a autorisé un supplément de dépense sans crédit budgétaire de 700€ pour des frais divers dans le cadre de Genappe perd la boule.

Finances

- Le conseil communal a approuvé le budget 2019 de la Fabrique d'église de Ways: après rectifications, le budget indique des recettes et des dépenses pour 15.180€. La part communale est de 3.338,12€.
- Le conseil communal a approuvé le budget 2019 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe: le budget indique des recettes et des dépenses pour 33.870,58€. La part communale est de 13.070,61€.
- Le conseil communal a approuvé un règlement-redevance pour les changements de prénoms. Le montant réclamé est de 490€.

Travaux

- Le Conseil a approuvé le cahier des charges pour le marché de travaux de construction d'une voie verte: liaison entre Pavé St Joseph et rue du Presbytère. Le

montant estimé s'élève à 60.264,05€, TVA comprise.

- Le Conseil a approuvé le cahier des charges du marché - Réfection d'ouvrages d'art sur l'entité de Genappe". Le montant estimé s'élève à 99.683,73€, 21% TVA comprise.

Urbanisme

- Le conseil communal a approuvé des conventions par lesquelles la Ville va recevoir des subsides de la Région Wallonne pour l'acquisition de différents biens situés dans l'îlot Mintens. Ces subsides portent sur des acquisitions déjà faites par la Ville et permettront l'acquisition de garages et du bâtiment de l'église évangélique. Le total des subventions s'élève à 1.160.000€. Ces acquisitions permettront de mener une opération de revitalisation urbaine dans les rues de Charleroi et Mintens.
- Le conseil communal a attribué le marché de service visant à la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude de base conduisant à la reconnaissance d'une nouvelle opération de rénovation urbaine portant sur le centre de Genappe. C'est le bureau XMU qui a été désigné pour un montant de 84.300€ TVAC.

Agriculture

- Sur proposition du groupe Ecolo, le Conseil communal s'est prononcé sur les différentes études en cours relatives à la qualité de l'air dans nos écoles. Les mesures prises après les analyses effectuées par le SAMI seront présentées au conseil communal, des analyses supplémentaires seront demandées au SAMI dans les écoles et les crèches. Les études sur les pesticides seront présentées dès que les résultats officiels auront été communiqués. La commission agriculture proposera les mesures à prendre pour encadrer et limiter l'utilisation des pesticides aux alentours des écoles et crèches.

Collège communal

Les nouvelles attributions seront communiquées dans le journal de janvier.



Gérard Couronné - Bourgmestre
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Benoît Huts - Echevin
Permanences: le jeudi de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be



Rembert Van Damme - Échevin
rembert.vandamme@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

TRAVAUX

Un souci dans l'espace public ?

Signalez-le avec BetterStreet C'est quoi BetterStreet?

C'est un nouveau service de la commune vous permettant de facilement nous signaler un souci dans l'espace public comme un nid de poule, une borne cassée, un dépôt sauvage ou encore une lampe défectueuse.

Ça marche comment ?

Si vous disposez d'un smartphone, rien de plus facile: après vous être enregistré gratuitement (nom, prénom, email), vous pouvez grâce à l'application BetterStreet prendre une photo du problème. Celle-ci sera automatiquement géo-localisée et vous ne devez pas non plus savoir à qui l'adresser car votre signalement arrivera directement au bon service. Pas de smartphone? Pas de soucis, il y a un formulaire web qui vous permet de signaler avec la même facilité.

Que puis-je signaler ?

Il est important de signaler un problème dans l'une des catégories disponibles. Une utilisation en bon père de famille est requise afin de ne pas déranger le service tech-

nique avec des demandes non pertinentes. Ainsi tout problème lié à du stationnement, des problèmes de petite propreté (une cannette abandonnée), ou qui s'apparente à de la délation seront proscrits ou supprimés.

Pourquoi ce nouveau service ?

Nous sommes au service des citoyens et nous savons l'importance que vous attachez au cadre de vie. Ce service doit vous permettre de facilement entrer en interaction avec nous. La photo et la localisation précise vont nous faire gagner du temps et cerise sur le gâteau, ce service permet de vous tenir au courant de votre dossier presque en temps réel.

Est-ce qu'on va intervenir plus vite ?

Nous avons toujours les mêmes ressources techniques et parfois des travaux prennent du temps pour des raisons techniques ou parce que la demande nécessite l'intervention d'une tierce partie. Nous ne pouvons vous garantir de réparer plus vite mais nous nous engageons à travers cette solution à mieux et plus communiquer avec vous.

Pratiquement, j'ai un smartphone

L'application BetterStreet existe sous Android ou IOS (iPhone, iPad). Cherchez «BetterStreet» en un mot dans l'app store ou le Google Play et installez l'application. Créez-vous un compte citoyen et vous êtes parti.

Je n'ai pas de smartphone

Rendez-vous sur <http://www.betterstreet.org>, sélectionnez votre commune et cliquez sur nouvelle entrée. Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.



Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone.

02/38.50.500



Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél.: 067/79.46.46
E-mail: assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° Ent.: 0426294313




STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry - Baisy-Thy

À VOTRE SERVICE DEPUIS 50 ANS

108, rue Dernier Patard
1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34
Facebook: Stock Américain Harry
Web: www.stockamericain-harry.com
Email: stock.americain.harry@gmail.com





SÉCURITÉ

Rappel sur les feux d'artifice...

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas et avec elles, ce souhait que nous avons tous de rendre ces moments féériques et magiques...

Il est donc de temps de penser au feu d'artifice du 31 décembre.

Le soir du réveillon, ils illumineront le ciel pour notre plus grand plaisir, mais nous devons penser à demander une autorisation ainsi qu'à nos amis les animaux pour qui c'est plutôt une cause de stress intense.

Il existe 4 catégories de feux d'artifice, classés selon leur dangerosité: C1, C2, C3 et C4. Les deux premières catégories, C1 et C2, sont réservées aux particuliers amateurs, les deux dernières, C3 et C4,

aux professionnels.

Si vous envisagez de tirer un feu d'artifice (C1 ou C2) le 31 décembre prochain, il est nécessaire d'obtenir une autorisation communale en envoyant une demande à l'adresse info@genappe.be.

Cette autorisation vous sera délivrée pour un tir de feu d'artifice entre minuit et une heure du matin.

Quant aux animaux, pensez à les maintenir enfermés depuis la veille afin d'éviter tout accident du au stress des détonations.

C'est en se respectant les uns les autres et en respectant les règles en vigueur que nous pourrions tous passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Ne gâchez pas votre fête

Les fêtes de fin d'année approchent et peut-être envisagez-vous de magnifier votre réveillon et d'éblouir vos convives en tirant un feu d'artifice. Attention cependant, des feux d'artifice de mauvaise qualité ou mal utilisés peuvent vite transformer une soirée de rêve en un véritable cauchemar. Brûlures, cécité,... chaque année de trop nombreuses personnes sont victimes d'accidents aux séquelles parfois irréversibles. Suivez donc ces conseils pour ne pas gâcher votre fête:

POLICE

Fêtes arrosées, BOB à vos côtés!



Terminez 2018 en beauté et ne prenez pas le volant si vous avez consommé de l'alcool

Comme à notre habitude, nous allons terminer l'année avec un rappel à l'ordre en matière d'alcool au volant. Vous vous souvenez du slogan «Entre boire et conduire, il faut choisir!» Nous vous le répétons. Car il serait bien dommage de terminer l'année par un accident de la route.

Que ce soit la Sainte-Barbe, Saint-Eloi, Saint-Nicolas, un marché de Noël, un souper raclette, Noël ou nouvel an: ne buvez pas si vous devez conduire! Avant de partir, choisissez un BOB qui vous amènera sain et sauf à la maison. Votre BOB vous fait faux bond? Rentrez en taxi, appelez un proche, dormez à l'hôtel, dans votre voiture ou chez votre hôte. Vous pouvez également penser à acheter quelques alcootests qui vous permettront de savoir si vous êtes en état de prendre le volant pour rentrer. Pour rappel, consommer de l'alcool

entraîne notamment des troubles de la vision, une diminution des réflexes et une mauvaise évaluation des distances. Si l'on combine cela à du verglas, du trafic dense et des mauvaises conditions climatiques, la catastrophe devient presque inévitable. Pensez à vous, à vos passagers, à vos proches et aux autres usagers de la route. Commencez 2019 sur de bonnes bases et pas à l'hôpital.

Pour les plus téméraires, nous

vous rappelons que nous organisons des contrôles réguliers sur les routes de Nivelles et de Genappe durant tout le mois de décembre, en ce compris, aux réveillons. Alors si vous ne pensez pas à vous, pensez à votre permis qui va dormir bien au chaud chez nous durant quelques jours... Il se sent tellement mieux dans votre portefeuille... Sur ces précieux conseils, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Etat civil

Naissances

- CHARLIER Maël de Loupoigne
- CHEVALIER Victor de Loupoigne
- DA SILVA SOUSA Tomás de Genappe
- GROSJEAN Charly de Vieux-Genappe
- PRIZZI Anna de Vieux-Genappe
- VIDO Patti-Jane de Bousval
- WIRTZ Margaux de Vieux-Genappe

Mariage

- MARQUETEEKEN Nicolas et BRAIBANT Virginie tous deux de Bousval

Décès

- CORMAN Huberte de Loupoigne (1931)
- LAMBAERTS Jean de Vieux-Genappe (1947)
- MEYER Roland de Bousval (1944)

Travaux réalisés sur nos voiries

Les différents travaux prévus en 2018 ont été réalisés. Plusieurs entretiens d'ouvrages d'art ont été exécutés: à la rue Calas à Giabais, la réparation du pont sur le ruisseau dont la voute en maçonnerie s'était affaissée a été réparée. L'ensemble des berges a été également aménagé par la Province, des arbres doivent encore être plantés. L'aqueduc en brique au hameau des Flamandes à Vieux-Genappe a également été renforcé. A Baisy-Thy, sous le chemin du marais des chiens, la canalisation a été remplacée et une réparation des dalles en béton a été exécutée.

Nous avons également amélioré et entretenu l'égouttage sur l'entité, plusieurs avaloirs et trappillons ont été remplacés, et certains caniveaux ont été remis en état.

A Loupoigne, au chemin de la Waronche, l'ensemble de la voirie a été démolie et reconstruite. Un trottoir a été créé le long des habitations, des zones de stationnements supplémentaires ont également été aménagées. Cette voirie est dorénavant en sens unique. A Bousval, c'est le chemin d'Alfer qui a vu sa voirie recouverte d'un revêtement

hydrocarboné. A Houtain-le-Val, c'est la place qui obtenu un coup de neuf avec un nouvel asphaltage. Dans le centre de Genappe, la réfection des trottoirs à la rue de France et le remplacement des bordures ont été exécutés. Chaque village a eu son lot de travaux et ses améliorations de voirie pour l'année 2018. L'ensemble de ces travaux a été accompli par des entreprises

extérieures. Nos équipes d'ouvriers communaux travaillent également à la remise en état de nos voiries, de nos espaces verts, de nos bâtiments...

Actuellement nos équipes mettent tout en œuvre pour vous offrir un superbe marché de Noël.

Le service travaux vous souhaite d'excellentes et heureuses fêtes de fin d'année.



NE GÂCHEZ PAS VOTRE FÊTE

UTILISEZ LES ARTIFICES EN TOUTE SÉCURITÉ !

NOMBRE DE BLESSÉS GRAVES LORS DU NOUVEL AN

2016	: 15
2017	: 20
2018	: 24

Qui ?

SURTOUT DES JEUNES HOMMES

BLESSURES ?

BRÛLURES ET LÉSIONS OUVERTES AUX MAINS, AUX DOIGTS ET AUX YEUX

8 CONSEILS

- 01 VÉRIFIEZ SI LE TIR D'ARTIFICES EST AUTORISÉ DANS VOTRE QUARTIER
- 02 N'ACHETEZ QUE DES PRODUITS MARQUÉS CE ET DESTINÉS À VOTRE ÂGE
- 03 LISEZ LES INSTRUCTIONS MENTIONNÉES SUR L'ARTIFICE
- 04 CHOISISSEZ UN LIEU DE TIR APPROPRIÉ : UNE ZONE DÉGAGÉE, SÈCHE ET SANS VENT
- 05 VEILLEZ À CE QUE LES SPECTATEURS RESTENT À BONNE DISTANCE DU TIR ET METTEZ LES ANIMAUX EN LIEU SÛR
- 06 ÉLOIGNEZ-VOUS LE PLUS VITE POSSIBLE DÈS QU'UN ARTIFICE A ÉTÉ ALLUMÉ ET ATTENDEZ UNE DEMI-HEURE AVANT DE VOUS EN APPROCHER, MÊME S'IL N'A PAS FONCTIONNÉ
- 07 N'ESSEYER JAMAIS D'ALLUMER UNE SECONDE FOIS UN ARTIFICE QUI N'A PAS FONCTIONNÉ
- 08 NETTOYEZ LE LIEU DE TIR

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

➤ **Fintro-Genappe**
Hayois Baudouin SA

T 067 77 13 88
hayois-baudouin-genappe@fintro.be
 Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
 FSMA n°: 015158 A-CB

FINTRO
 GROUPE BNP PARIBAS

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA, E.R. : Charline Van Droogenbroeck, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles. RPM Bruxelles - TVA BE0403.999.702 - P/W0603

CENTRE FUNÉRAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communaux)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
 Toutes régions - Jour et Nuit
 Salle de réception (120 pers.) - Grand parking
 Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be
Tél : 067/79.13.03

ENVIRONNEMENT

Des fêtes sans déchet c'est possible!

Quelques trucs et astuces

Les fêtes de fin d'année sont souvent synonymes de bons repas en famille ou entre amis. Pensez à faire vos courses en vrac, de manière locale et en choisissant des produits de saison. Proposez des apéros sans déchets à vos invités: des verrines, cake salé, fromage, mix de fruits secs en vrac, ...

Pour votre table, la nappe et les serviettes en tissu ont la côte. Pensez à de la décoration naturelle et réutilisable, une table zéro déchet c'est chic!

Quel sapin choisir pour être le plus éco-sympa?

Le top, c'est un sapin de Noël créatif, avec des objets de récupération. Optez pour un sapin naturel moins polluant que le sapin artificiel. Pour que le sapin artificiel soit rentable au niveau écologique et que son empreinte carbone soit complètement rentabilisée vous devez le garder 20 ans.

Choisissez-le de culture belge, sur

croix ou cultivé en pot car ceux en motte dénaturent nos sols.

Au niveau des cadeaux

Limitez le nombre de cadeaux par personne, privilégiez la qualité plutôt que la quantité. Pensez à des cadeaux immatériels: abonnement théâtre, cinéma, spectacle, visite d'exposition. Des cadeaux avec du temps partagés: visite d'une ville, journée de babysitting, journée dans un spa, ... Et pour les cadeaux matériels, pourquoi pas, les prévoir à l'avance et les acheter en 2^e main.

Pour emballer vos cadeaux, bannissez les papiers cadeaux traditionnels, proposez des emballages originaux à base de papier journal, de vieilles cartes routières ou encore en tissus. Pour savoir comment emballer ses cadeaux dans du tissu, rendez-vous sur le site internet de la ville dans l'onglet environnement - Zéro Déchet.

Le Service Environnement vous souhaite d'excellentes fêtes de fin

d'année, qu'elles vous procurent beaucoup de bonheur et surtout le plaisir d'être ensemble et de partager des moments de convivialité.



Parc de la Dyle: Réfection des berges de l'étang

Fin octobre, début décembre, la société Eecocur débutait les travaux de réfection des berges de l'étang du Parc de la Dyle.

Cet écrin de verdure situé en plein centre de Genappe fait le bonheur des amoureux de quiétude et de nature mais aussi celui des pêcheurs de l'entité ou d'ailleurs.

Les berges de l'étang s'érodaient d'année en année provoquant une situation parfois risquée pour les usagers ou les simples promeneurs. Les berges ont donc été consolidées notamment par le placement d'un azobé suffisamment épais pour être le plus durable possible.

Nous avons veillé à ce que l'étang, qui contribue largement à l'intérêt du site tant sur le plan paysager que de la biodiversité, garde ses courbes naturelles et nous pouvons affirmer que c'est une réussite.

La réfection de cet étang est également une belle étape dans la perspective de l'aménagement du Parc.



DÉDICACE

Une Bousvalienne publie un livre en 4 langues

Helga Herborn, Bousvalienne depuis 49 ans, vient d'écrire un livre décrivant la vie d'une petite fille née en Belgique, deux ans avant la deuxième guerre mondiale.

Ce livre est rédigé en quatre langues, celles des quatre pays et régions où cette enfant a vécu.

L'histoire se fonde sur des faits réels et est basée sur les archives belges, américaines et allemandes de ce conflit mondial. Il est illustré par des photos de l'époque, agrémentées par un professeur de graphisme de Court-Saint-Étienne.

Helga Herborn a présenté son livre à la Foire Internationale de Francfort en octobre 2018. Le Ministre de l'Éducation allemande y a pris un exemplaire pour le diffuser dans ses écoles; des contacts, encore en prémisses, ont été pris pour la réalisation d'un film. Ce livre n'est pas encore disponible auprès des librairies belges. Helga Herborn sera présente au Marché de Noël de Genappe du 14 au 16 décembre, pour le dédicacer. Photo de H. Herborn exposant à la foire de Francfort 2018



Collecte des déchets

Collectes d'ordures ménagères (sacs blancs):

Pas de changement dans les jours de collecte:

- Mercredi: Baisy-Thy, Bousval
- Jeudi: Houtain-le-Val, Loupaigne, Vieux-Genappe, Chaussée de Bruxelles à Glabais
- Vendredi: Genappe, Glabais, Ways.

En cas de jours fériés, la collecte sera reportée au lendemain.

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'IBW au n° gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse suivante valmat@inbw.be.

Collectes sélectives:

Modalités de collecte:

- Les collectes commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir vos déchets la veille à partir de 18 h.
- Placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'InBW au plus tard le lendemain.
- Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit accessible.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

	PMC	Papier/carton		PMC	Papier/carton
Janvier	4, 18	11	Juillet	5, 19	26
Février	1, 15	8	Août	2, 16, 30	23
Mars	1, 15, 29	8	Septembre	13, 27	20
Avril	12, 26	5	Octobre	11, 25	18
Mai	10, 24	3, 31	Novembre	8, 22	15
Juin	7, 21	28	Décembre	6, 2	13

Collecte des sapins de Noël

Date: Lundi 14 janvier 2019

Consignes de collecte: seuls les sapins naturels seront présentés à la collecte et ne pourront en aucun cas être emballés. En outre, toute décoration, les pots, les croix en bois et les clous doivent avoir été préalablement enlevés. Pour rappel, les sapins doivent être déposés la veille de la collecte après 18h.

Ô Langage des Sens

Massages bien-être
Onglerie



Rejoignez-nous

Sur rendez-vous Tél.: 0478/29 99 84
Av. des Combattants 81/A - 1470 Bousval

Entreprise de parachèvement

 **Faraco**

Scan Me 

Fabrice le Grelle : 0477 63 43 97
Raphaël le Grelle : 0475 72 00 27
Email : info@faraco.be

Les Petits Matelots

Autorisée par l'ONE

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Rue de Namur, 15/c - 1476 Houtain-le-Val
0479/62.95.15 - asbllespetitsmatelots@outlook.com
www.lespetitsmatelots.sitew.com



La Ville de Genappe
vous souhaite à tous
de joyeuses fetes!



CENTRE CULTUREL

Un parcours d'artistes à vous en faire perdre la boule

Le samedi 15 et le dimanche 16 décembre, dans le cadre de Genappe perd la Boule, promenez-vous librement à travers sept lieux du centre-ville dédiés à la création!

Cachés au détour d'une ruelle ou derrière une vitrine devant laquelle vous ne vous êtes peut-être jamais arrêtés, ces ateliers abritent l'art sous toutes ses formes... Initiation aux techniques artistiques, marchés de créateurs dans les différents lieux, expositions d'artistes, bulles et vin chaud...

Découvrez les trois Vitr'In de Genappe, les artistes et les œuvres qui habillent leurs murs, ainsi que trois ateliers d'artistes genappiens dont vous ne soupçonniez peut-être même pas l'existence!

Vitr'In

19, rue de Ways

Une belle rencontre d'artistes de différents horizons se profile à cette Vitr'In! Les charmants meubles relookés de Made By Lou et les tableaux pétillants de Marianne Goffard, toutes deux créatrices résidentes, côtoieront pour l'occasion les élégantes sculptures d'Anne Portzenheim, ainsi que les très belles photos de Claude Corda. Un travail à découvrir autour d'un verre de vin chaud.

Vitr'In

1, rue De Charleroi

Dans ce lieu atypique, Maïté Jansen, artiste peintre décoratrice et Stephan André, artiste peintre, tous deux résidents, mettront à l'honneur le travail d'artistes et créateurs de la région. L'occasion idéale pour découvrir des techniques de peinture, des animaux, des photographies, de la couleur, des créations sur tissus, de la broderie et du chocolat chaud! Bulles et douceurs offertes

Vitr'In

11, rue de Charleroi

Dans l'espace feutré de cette Vitr'In, les trois artistes peintres résidents, Nathalie Bergiers, Audrey Atkinson et David Deweerdt vous emmèneront dans l'univers singulier de leurs peintures originales... Pour l'occasion, ils recevront le sculpteur Alain Delogne, l'illustratrice Laurence de Kemmeter et les céramistes Delphine et Sandrine Magisson.

Agathe De Rouck

13, rue des Marchats

La sculptrice Agathe Derouck, en tissant des moments de vie, vous invite au voyage et à la découverte de ses sculptures en mouvement, dans son atelier lové au 13 de la rue des marchats. Elle sera accompagnée de l'artiste peintre Bénédicte Gastout.

Julie Bodenghien Seraille et Kamian

17, rue des Marchats

Au n° 17 de la rue des Marchats,

les pots s'entassent et les sculptures se cachent dans l'atelier de Julie. La terre se laisse aller au feu et Julie chante la maison du bonheur! Pour l'occasion, Katia, sa complice de toujours, installera ses muses sur les murs de la maison, des êtres lancinants, en colères, amoureux ou soucieux... Venez partager chaleur, chocolat et vin chaud! Ateliers gratuits: tournage, le samedi 15/12 à 16h et cuisson Raku (technique d'émaillage japonaise) le dimanche 16/12 à 16h.

Philippe Cap

12, rue de Bruxelles

Ici, vous avez rendez-vous avec Pilaf, ambassadeur du Flubis-pays, pays des tiges chantantes et frémissantes, riche en musique traditionnelle contemporaine expérimentale! Philippe Cap, alias Pilaf, musicien concepteur d'instruments de musique, proposera des démonstrations de ses créations insolites, ainsi que des ateliers pour musiciens et non musiciens! Tarik Garchi, percussionniste lui prêtera main forte.

Mistinguettes & Compagnie

9, rue de Bruxelles

La boutique La Petite Vitr'In devient Mistinguettes & Compagnie! Pour terminer la visite, laissez-vous tenter par un petit tour dans cette boutique de créateurs 100% belges! Renseignements

Parcours d'artistes

Le samedi 15 et le dimanche 16 décembre 2018
Ouvert Le 15/12 et le 16/12 de 14h à 18h- Accès libre
Une initiative du Centre culturel en partenariat avec tous ces artistes en or de Genappe et des environs! 067/77.16.27



Le Bug-1 sur le marché de Noël

Comme chaque année, la Maison de jeunes Le Bug-1 tiendra son stand sur le marché de Noël de Genappe. Gaufres, crêpes, chocolat chaud, soupes... de quoi vous réchauffer à petits prix à la sortie d'un des spectacles de «Genappe perd la boule». Les bénéficiaires permettront aux jeunes de concrétiser leurs projets 2019, dont un voyage à New-York autour de la danse et des droits des femmes.

Rendez-vous du 14 au 16 décembre sur la Grand-Place de Genappe!

Renseignements 067/49.05.51 – tristan@bug-1.be

«Arts à Glabais» est de retour

Depuis de nombreuses années, «Arts à Glabais» se glisse dans nos agendas en même temps que le printemps. Une date choisie pour permettre au soleil de se joindre à l'événement!

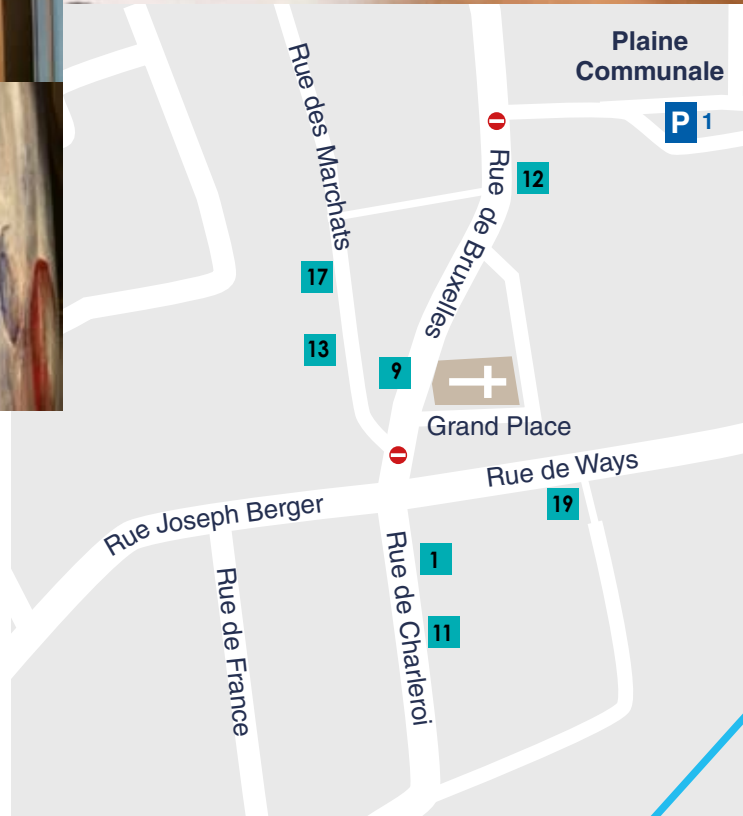
En 2019, le parcours d'artistes prendra ses quartiers dans le village, les 27 et 28 avril. Lors de ce week-end, vous partirez à la découverte de Glabais et de ses habitants à travers des activités festives et artistiques dont nous vous dévoilerons les contours plus tard...

Appel aux artistes

Le Centre culturel est à la recherche d'artistes souhaitant exposer leur travail. Vous êtes sculpteur, peintre, photographe ou pratiquez toute autre discipline artistique en amateur ou en professionnel? Vous désirez exposer pendant le parcours d'artistes? Faites-nous signe! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 janvier 2019.

Renseignements

«Arts à Glabais» Les 27 et 28 avril 2019
Infos: cecile@ccgenappe.be



Et si on allait à la ferme?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture?

JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE

LES CHOSES CHOUETTES
MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
Tel - 067/49.19.72
@ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
Les Choses chouettes de Genappe
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00

EXPOSITION

Michel d'Oultremont nous raconte son «Yellowstone»



Michel d'Oultremont, jeune talent genappe, exposera ses photographies à l'Hôtel de Ville de Genappe du 14 décembre 2018 au 11 janvier 2019.

Un mois durant, Michel a photographié la faune occupant l'environnement hostile du parc national de Yellowstone. Il partagera avec nous ses plus belles images lors de

cette exposition «Yellowstone». Il a récemment reçu le prix «Rising Star» au Wildlife Photographer of The Year pour une série de 6 de ses photos animalières. C'est une récompense hautement méritée pour lui, un signe de reconnaissance pour tout le travail fourni et ces longues heures à attendre LE cliché, parfois dans des conditions

extrêmes comme c'était justement le cas au Yellowstone.

Le vernissage de son exposition aura lieu le vendredi 14 décembre et sera l'occasion de le rencontrer en personne et de partager sa passion le temps d'une soirée. Son livre «Yellowstone», sorti le 8 octobre passé, rassemblant une centaine de ses plus belles photographies sera en vente à l'Hôtel de Ville durant l'exposition et il vous sera possible de le faire dédicacer lors des soirées du vernissage le vendredi 14 décembre et du finissage le jeudi 11 janvier.

Déroulement du vernissage:
18h00: accueil
18h30: conférence «Yellowstone»
19h30: drink

Pour plus d'informations :
N'hésitez pas à visiter son site <http://micheldoultremont.com> ou sa page facebook Michel d'Oultremont-Photographe Ou contactez: Claire Trassaert, Affaires générales: 067/79.42.43 claire.trassaert@genappe.be

agenda

12 DÉCEMBRE
Conférence gesticulée
20h, salle communale de Glabais, avenue Eugène Philippe 1a. PAF libre
Infos et réservations: 0472/07.07.17 www.genappe-ensemble.be (voir article page 2)

DU 14 DECEMBRE AU 11 JANVIER
Exposition
Yellowstone (Michel d'Oultremont)
Salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville de Genappe
Vernissage le 14 décembre à 18h (Voir ci contre)

14, 15, 16 décembre
Genappe Perd la Boule
Spectacles de marionnettes, Marché de Noël, Parcours d'artistes. (Voir pages 6,7)

14, 15 ET 16 DÉCEMBRE
Marché de Noël du Bug-1
Rens.: 067/49.05.51 tristan@bug-1.be

15 DÉCEMBRE
Concert de Noël
Eglise de Genappe à 14h30, dans le cadre du marché de Noël
Entrée: 5€. Gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Au profit du Télévie 2019

18 DECEMBRE
Conférence sur les langes lavables
20h - Salle du Conseil communal Hôtel de Ville, Espace 2000, 3 à Genappe (voir article page 11)

DU 21 AU 23 DÉCEMBRE
Noël à Noirhat
Salle La Cense de Begipont (derrière la chapelle de Noirhat) rue du Pont Spilet 3 à 1470 Bousval

Au programme : Messe de l'Avent, artistes et artisans locaux - Dégustation d'huîtres (dimanche de 14h30 à 17h)
Vendredi 21 décembre de 16h à 20h
Samedi 22 décembre de 13.00h à 20h
Dimanche 23 décembre de 10h à 17h
Entrée gratuite
Contact: Ch.Hendrickx-Willaerts après 18.00h au 0496 76 50 76 www.lesamisdebousval.be

3 JANVIER
Atelier à la Bibliothèque
pour réaliser un livre en tissu avec Corinne Clarisse. De 10 à 12h, pour les 4 à 8 ans. Rens.: Bibliothèque de Genappe 067/79.42.91

3 JANVIER
Atelier et spectacle
à la Bibliothèque pour les 4 à 8 ans. De 10 à 12h: création de doudou en pompon. A 15h30: spectacle «froid de canard» de Muriel Durant. Rens.: Bibliothèque de Genappe 067/79.42.91 (Voir page 4)

4 JANVIER
Soirée des mérites sportifs
A 19h30 au Complexe sportif de Genappe
Infos et réservations des places: 067/79.42.41 ou 0475/82.05.23 H. Tubiermont, Echevin des Sports (voir article ci-contre)

14 JANVIER
Collecte des sapins de Noël
(voir article page 10)

DU 11 AU 17 JANVIER
Campagne lles de Paix
(voir article page 2)

Animation: Christian De Paepe de RTL/Bel RTL

SOIREE DES MERITES SPORTIFS 2018
DÉMONSTRATIONS SPORTIVES SPECTACULAIRES
COMPLEXE SPORTIF DE GENAPPE

VENREDI 4 JANVIER 2019 19H30

ENTREE GRATUITE

Le Collège Communal, a le plaisir de vous convier à la 32^e soirée de remise des trophées des mérites sportifs collectifs et individuels.
Cette cérémonie se déroulera au Complexe sportif de Genappe, parking de la Plaine communale, le vendredi 4 janvier 2019 à 19h30, la présentation sera assurée par Monsieur Christian de Paepe.
Une animation musicale est prévue durant la soirée ainsi que diverses démonstrations originales de disciplines sportives. Invitation cordiale à tous. Entrée gratuite.
Renseignements et réservation des places: 067/79.42.41 ou 0475/82.05.23

Bibliothèque: fermeture et activités



En cette période de fin d'année, la bibliothèque fermera ses portes aux lecteurs, entre le 22 décembre et le 5 janvier inclus. Nous mettrons à profit ces quelques jours pour réaliser diverses tâches internes et préparer de jolies surprises pour nos lecteurs, notamment des animations destinées aux enfants. Ainsi, préparez vos agendas et calendriers afin de ne pas manquer ces trois dates:

Le 3 janvier, de 10h à 12h, un atelier pour réaliser un livre en tissu avec Corinne Clarisse.

Le 4 janvier, de 10h à 12h, Wendy est de retour pour vous aider à créer un doudou en pompon.

Le 4 janvier à partir de 15h30, nous vous proposons le spectacle «froid de canard» de Muriel Durant.

Informations et réservations
Lieu : Bibliothèque de Genappe -Espace 2000, 16 - 1470 Genappe - Gratuit.
Pour qui? Enfants de 4 à 8 ans, accompagnés d'un adulte (jusque 10 ans pour le spectacle)
Auprès de la bibliothèque, au 067/79.42.91 (ou .92 ou .93) (clôture des inscriptions le 21/12 - Attention, les places sont limitées!)

Nous vous donnons avec plaisir rendez-vous pour ces réjouissances du début d'année et vous souhaitons de merveilleuses fêtes.